

**Avis adopté**

Séance plénière du 10 décembre 2025

*Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits,  
dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne*

**CFTC**

S'il y a bien une chose qu'on ne pourra pas dire du CESE, c'est qu'il ne se soit pas préoccupé de la jeunesse.

Que ce soit à l'école, en famille ou dans l'espace public, nombreux sont nos travaux qui plaident pour une société qui se construit à partir de l'enfant.

Hélas, à ces ambitions de longue-vue qui sont les nôtres s'opposent de plus en plus la politique du petit bout de la lorgnette.

Angoissé par ses finances publiques, notre pays court le risque de préférer l'économie du court-terme à de meilleurs investissements de long terme comme l'épanouissement, l'éducation et la protection de nos enfants.

Un exemple tout frais : un amendement du Sénat propose la suppression de 4000 postes d'enseignants. Croit-on encore que l'école puisse améliorer le sort de ses élèves avec moins de personnels ? Sans compter les 42 000 écoliers en situation de handicap qui attendent toujours un accompagnant pour suivre sereinement leur scolarité.

De la même façon, croit-on sortir de la précarité ces 300 000 jeunes qui vivent sous le seuil de pauvreté sans aides ni services publics ? Oui, il y a des économies à faire mais certainement pas sur le dos des enfants et des familles !

Cet avis le montre très bien : l'enjeu n'est plus tant de donner des droits aux enfants que de leur garantir l'application de ceux qu'on leur a déjà promis.

Nombre des préconisations vont dans ce sens, notamment sur des sujets chers à la CFTC comme la conciliation de la parentalité et du travail.

Mais ne nous y trompons pas, il y a tant à faire pour donner aux enfants toute leur place que s'ils ne deviennent pas une priorité dans les faits, et donc dans le budget, nous risquons fort de les décevoir.

La CFTC remercie les rapporteurs et la commission ECC pour la vigilance accordée au bien-être des enfants tout au long de la mandature. **Elle a voté en faveur de l'avis.**